



Comptes-rendus d'ouvrages

COMPTE-RENDU D'OUVRAGE

BOUILLON Florence, 2009. Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire

BOUILLON Florence, 2009. *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris, PUF/Le Monde.

Line Pedersen

URL: <https://www.ethnographiques.org/2016/Pedersen>

ISSN : 1961-9162

Sommaire

- Habiter
- Performer
- Interagir
- Conclusion
- Notes
- Bibliographie



L'ouvrage de Florence Bouillon, issu de son travail de thèse, présente une étude anthropologique des mondes du squat et de leurs habitants en s'attaquant à l'un des « apparents paradoxes » au regard de cette réalité sociale : celui qui met en tension l'image de la dégradation sociale attribuée aux « squatteurs » (terme choisi et argumenté par l'auteure) et l'univers de sens que ces derniers construisent et pour qui une « maison » représente autre chose que la « défonce » ou le « profit » (p. 6). Le squat peut, au contraire, avoir plusieurs visages. C'est l'objectif principal de l'ouvrage : proposer une, voire plusieurs, typologies des usages des squats, et les modes de relations à l'œuvre, afin de dépasser le découpage habituel entre squats alternatifs et squats de pauvreté et, plus largement, déconstruire des catégories qui semblent aller de soi. C'est l'articulation des perspectives macrosociologique et microsociologique qui constitue la pertinence de cet ouvrage : à la fois critique en portant le regard sur les mécanismes structurels de production des squats et la disqualification de ses habitants, et compréhensif en étant attentif aux interactions situationnelles dans le squat et avec "l'extérieur", démontrant les capacités de squatteurs à construire le monde qui les entoure.

Habiter

« Par ses potentialités d'appropriation, d'intimité et de citadinité [...] le squat relève également de la tentative d'habiter » (p. 89).

Dans la première partie de l'ouvrage, F. Bouillon fait une mise au point classificatoire des différents types de squatteurs qui relèvent en grande partie des figures de la pauvreté : les migrants discriminés, les mal logés et les jeunes en difficultés. Dans ces trois catégories, on retrouve le refus du foyer collectif d'hébergement, bien que dans les trajectoires résidentielles, celui-ci apparaît comme un lieu de passage fréquent. Le squat apparaît ainsi, parfois comme une alternative plus acceptable, et dans d'autres cas, il vient combler un vide, notamment pour des personnes qui se trouvent dans une situation d'être « ni expulsable, ni régularisable » (p. 61). C'est notamment le cas d'un certain nombre de migrants qui se voient refuser leur demande d'asile, mais qui ne peuvent pas être expulsés pour autant (par exemple s'ils ont eu un enfant sur le sol français), mais aussi des « jeunes errants » mineurs .

Néanmoins, en dépit de l'aspect contraignant de ces situations,

l'approche théorique de F. Bouillon en termes d'*habiter*, c'est-à-dire la construction d'un « chez soi » traduit dans des rapports matériel et symbolique à l'espace, permet d'entrevoir que le squat n'est ni un « profit », ni une « fatalité subie », mais une manière d'éviter d'autres formes d'habitat précaire et la rue. Le squat est un lieu d'identité et de continuité. La remarquable monographie du squat marseillais, le « CAJU autonome » [1], dans le chapitre 1 de la première partie, met en évidence une double tension ; d'une part entre le « maintien de soi » auquel peut participer les mondes du squat et l'insécurité domiciliaire représenté par le risque de l'expulsion ; d'autre part entre la protection et la menace de la « continuité du Soi » que représentent le groupe de squatteurs : soit en constituant un « support de l'intériorité », soit en provoquant un « sentiment de déclassement ». Finalement, le squat propose une relative liberté en termes d'espace, à la fois par sa localisation au centre ville et l'organisation plus ou moins libre de l'espace de l'*habiter*, et en termes de temporalité (choisir ses horaires, etc.). Le squat peut donc constituer une forme de protection pour des personnes qui partagent la caractéristique d'être privés des droits (à l'asile, au travail, au logement, à la protection sociale) ou qui ont une difficulté à les faire valoir.

Performer

« Il s'agit de prouver que l'on subit la marginalité, et que l'on ne représente pas un danger pour la collectivité » (p. 132).

Une dimension commune aux différentes catégories de squatteurs est de ne pas trouver, dans le parc du logement, d'offres qui correspondent à leurs besoins et à leurs ressources. L'auteure distingue le parc privé « bon marché » qui relève des lois du marché et le « parc social » (HLM ou autre parc conventionné) qui relève d'une certaine idée de solidarité. Néanmoins, le parc privé bon marché peut devenir un parc social « de fait » par le rôle de régulateur qu'il joue dans une conjoncture d'exclusion de ménages précaires des logements sociaux qui n'existent plus en nombre suffisant. Cela renforce la sélectivité des bailleurs et le parc de ces « logements interstitiels » (p. 93) n'est plus adapté à la solvabilité des ménages pauvres. Dès lors se développe le logement « très social » (foyers d'hébergement ou logement d'insertion notamment), le plus souvent géré par des associations dépendantes des subventions étatiques et contraintes à une « obligation de résultats ». Ces mécanismes ont pour effet une exclusion des personnes dans les situations les plus précaires et difficiles, parmi lesquelles on trouve les squatteurs.

F. Bouillon met en évidence que nulle instance étatique à quelque niveau que ce soit est chargée de réfléchir de manière globale à la question du squat. Même si le squat apparaît comme un problème public bénéficiant d'une certaine *publicisation*, c'est-à-dire la constitution d'un public qui se sent concerné (Cefaï et Terzi, 2012), il ne remplit pas les conditions de *politisation*, car aucune mesure politique ou administrative est prise pour le résoudre. L'auteure parle même d'un processus de *dépolitisation*, en ce sens que le squat n'est pas une catégorie d'intervention publique effective, mais un « réceptacle des questions sociales sous-jacentes » (p. 119) (chômage, toxicomanie, sans papiers).

On arrive donc à une *judiciarisation* du problème consistant à déléguer à

la justice, en quelque sorte « par défaut », le rôle, auparavant politique dans le cas des squats, de « s'occuper » d'un problème de société (même si l'auteure se montre ici prudente quant à l'affirmation « complète » de cette hypothèse). La question du squat se trouve dès lors confinée dans une confrontation entre le droit au logement et le droit de la propriété privée, le dernier l'emportant le plus souvent quand il y a une demande d'expulsion de la part des propriétaires. Les marges de manœuvre laissées aux juges des référés et aux préfets concernent les délais d'expulsion et l'intervention ou non de la force publique. Les squatteurs peuvent négocier à l'intérieur de ces marges afin de retarder l'expulsion ou éviter le *manu militari*, mais selon les critères de classification du travail judiciaire : la « véracité de la pauvreté », la « sincérité » et « l'innocuité » (p. 123). Il faut donc « performer » en tant que victime de sa situation et justifier sa pratique du délit (le squat est un délit du droit commun) par la nécessité de survivre pour avoir (un peu) de prise sur l'expulsion, inévitable *in fine*.

Interagir

« Au cœur de l'interaction se jouent alors des histoires individuelles et collectives dans toute leur densité » (p. 185).

Tout au long de l'ouvrage, F. Bouillon met en évidence les capacités interactionnelles des squatteurs participant à construire un *habiter*, à résister à la stigmatisation, à répertorier des rôles et à les endosser. En faisant le lien avec la notion d'« adaptations secondaires » développée par E. Goffman dans *Asiles* (1968), l'auteure développe, dans la troisième partie de l'ouvrage, le concept de « compétences précaires » pour décrire les compétences élaborées et mises en œuvre par les squatteurs. L'auteure consacre un chapitre entier (le premier chapitre de la troisième partie) pour rendre compte de ces compétences, qu'elle classe finement en différentes catégories pour faciliter la présentation, et qui se déploient dans les différentes phases de la constitution du squat (ouvrir, s'approprier et habiter un squat). Ces compétences sont de l'ordre de la communication (entrer en relation avec le voisinage, pouvoir s'intégrer dans le groupe), cognitives (habiletés techniques ou artistiques, discernement critique, réflexivité) et urbaines (savoir-circuler, connaître l'espace, savoir décoder les signes). Celles-ci sont développées sous contrainte, dans des situations de vulnérabilité et de précarité. C'est donc par le « refus du dénuement, de l'hétéronomie et de l'humiliation » (p. 202) que les squatteurs peuvent les développer et ainsi prendre en main leur destin social.

Néanmoins, ces compétences sont inégalement distribuées. Tout d'abord, le squat est un lieu soumis à des règles collectives, c'est un espace de choix restreint. Les squatteurs peuvent donc « rater » leurs interactions avec les autres en essayant de s'intégrer au groupe (en parlant de ses propres projets par exemple et non pas du projet militant collectif dans un squat d'activité). Des lacunes linguistiques peuvent ainsi entraver la compétence sémiotique consistant à décoder les signes pour circuler et se repérer dans la ville. Certaines compétences ont plus de poids selon le type de squat (comme les habiletés techniques dans les squats d'activité) et n'ont donc pas le même « pouvoir intégrateur et protecteur » (p.188).

Ensuite, même si les compétences sont certes validées dans les

interactions, elles sont aussi acquises par l'expérience biographique et se déploient dans un « contexte » dans lequel le squatteur peut se trouver sans « supports ». Par exemple, dans les interactions avec les institutions, les squatteurs sont privés de certaines formes de légitimité et de droits. L'expérience biographique s'inscrit dans une trame collective, c'est-à-dire que l'appartenance à une certaine population permet de puiser dans l'histoire collective de cette « catégorie » pour y trouver des ressources identificatoires [2]. Le squat peut donc devenir une ressource identificatoire à condition de pouvoir inscrire son expérience de squat dans son histoire de vie, et donc créer une sorte de continuité biographique. C'est cette capacité à « se mettre en récit » qui semble inégalement distribuée selon les capitaux et « l'héritage » de chacun.

Dans la continuité des travaux de P. Ricoeur, on peut donc se demander avec F. Bouillon dans quelle mesure la narration de soi est non seulement nécessaire pour le « maintien éthique de soi » (Ricoeur, 1990), mais aussi comme condition d'entrée dans la cité. Selon cet auteur, l'identité narrative entretient des liens avec la question éthico-morale, c'est-à-dire avec le dévoilement d'un soi responsable face à autrui. En se mettant en récit, le sujet s'atteste ainsi moralement en sujet responsable. Reste à savoir dans quelle mesure la narration de soi doit se conformer à un « modèle attendu », élaboré en d'autres temps et lieux.

Conclusion

Les mondes du squat fournissent donc des ressources identitaires et permettent l'élaboration des compétences communément partagées et transmissibles. Mais si les squats sont le produit de mécanismes d'exclusion, il peut également s'y produire le même type de processus dans les mondes du squat, laissant ainsi les plus modestes et fragiles sur le seuil. Comme l'indique C. Pétonnet, que F. Bouillon cite en introduction : « Les gens que nous avons vainement essayé de cerner, ces « cas sociaux » semblables aux autres mais autrement désignés, ne sont ni une classe, ni une strate, ni un groupe, mais une catégorie, une catégorie sacrificable » (2002 : 378). L'ambition de l'auteure de défaire les catégories qui vont de soi, tâche qui incombe selon nous aux chercheurs en sciences humaines d'une manière générale, est donc réussie, mais au prix d'une démultiplication de typologies et de catégorisations qui parfois brouillent la lecture et qui conduisent le lecteur à désirer un approfondissement plus critique, par exemple le court passage sur les « toxicomanes » qui oscillent selon l'auteure entre le statut de délinquant et de malade sans que l'on sache ce que cela signifie, ni à quelles œuvres scientifiques elle fait référence. Si c'est la seule réserve que l'on peut émettre, et qui pourrait certainement être levée en lisant l'intégralité de la thèse, il faut, avant de conclure, mettre l'accent sur la densité des descriptions du terrain, mais aussi sur la qualité des réflexions et des clarifications théoriques et épistémologiques des incessants aller-retour entre terrain et théories. L'épilogue qui clôturera l'ouvrage vient compléter ces réflexions en revenant sur les implications éthiques et politiques du travail ethnographique. En même temps que l'auteure expose le sentiment de trahison inévitable dans toute enquête de terrain, elle souligne la responsabilité scientifique consistant à restituer la manière dont « l'autre réfléchit le monde » (p. 213). C'est en ce sens que le travail de terrain est une véritable « expérience incarnée », comme le défend Jeanne Favret-Saada dans son travail sur les sorts (1977). Il faut « éprouver son terrain » pour y comprendre quelque chose. Cela implique

donc de considérer les enquêtés comme des êtres pourvus de « capacités incarnées à sentir et à ressentir, à se mouvoir et à faire expérience, à concevoir, à imaginer et à se souvenir, à interagir, à parler et à juger » (Cefaï, 2010 : 30). Dans cet ouvrage, F. Bouillon nous permet d'entrevoir une réalité sociale éloignée des principes de solidarité et de commune humanité que la société se donne comme valeurs. Ce travail, comme l'auteure l'indique dans le « plaidoyer » de son épilogue, participe de la responsabilité politique des chercheurs à présenter les possibles chemins de l'égalité.

Notes

[1] L'acronyme renvoie aux deux prénoms des enfants dont les parents sont investis dans le squat (p. 7).

[2] L'auteure évoque ici les travaux de Bourgois et Schonberg sur les toxicomanes sans-domiciles noirs et blancs à San Francisco (2005).

Bibliographie

BOURGOIS Philippe & SCHONBERG Jeff, 2005. « Un "apartheid intime". Dimensions ethniques de l'habitus chez les toxicomanes sans-abri de Sans Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160 : 32-45.

CEFAÏ Daniel, 2010. *L'engagement ethnographique*. Paris, Éd. de l'EHESS.

CEFAÏ Daniel et TERZI Cédric, 2012. *L'expérience des problèmes publics*. Paris, Éd. de l'EHESS.

FAVRET-SAADA Jeanne, 1977. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris, Gallimard.

GOFFMAN Erving, 1968. *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris, Minuit « Le Sens commun ».

PETONNET Colette, 2002 (1979). *On est tous dans le brouillard*. Paris, Éd. du CTHS.

RICOEUR Paul, 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris, Éd. du Seuil.